

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S de la commune de Ville-di-Pietrabugno**

Nombre de membres :

- afférents au CCAS : 9
- en exercice : 9
- présents à la séance : 7
- qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 15 avril 2026

L'an **deux mil vingt-six**, et le **vingt-neuf** du mois d'**avril**, à **dix heures trente minutes**, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Ville-di-Pietrabugno, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Michel ROSSI** Maire de Ville-di-Pietrabugno, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Ville-di-Pietrabugno.

La séance a été publique.

Présents : MM. **FILIPPI M.C. LIEGAULT A. GUAITELLA-TUSOLI C. PELLEGRINI R. PETRI-GUASCO E. MEZZANA C. ROSSI M.**

Absents avant donné mandat :

MANDANT	MANDATAIRE
GUAITELLA-PALMIERI Corinne	ROSSI Michel

Absent excusé : ROSSI JP.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que le quorum est atteint, 7 administrateurs **présents**, 2 administrateurs **absents** dont 1 ayant donné **mandat de vote**.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. **Monsieur PELLEGRINI Richard** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés. Le **procès-verbal du 19 novembre 2025** est lu et adopté.

Le Président propose ensuite de passer à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

Délibération n° de-290426-009

Domaine : 7.1 Décisions budgétaires

Affectation du résultat

Le Conseil d'Administration ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président ayant rappelé au conseil d'administration que l'approbation du compte financier unique (CFU) a montré les résultats suivants :

Section d'investissement : + **45 565,26 €**

Section de fonctionnement : + **39 785,57 €**

Soit un résultat cumulé de : **85 350,83 €**

Le Président ayant également rappelé au conseil d'administration les règles d'affectation du résultat ;

Le Président ayant proposé d'inscrire la somme de **45 565,26 euros** en section d'investissement (R001) et de reporter la somme de **39 785,57 euros** en section de fonctionnement (R002) ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

1/ **Inscrit** la somme de **45 565,26 euros** en report à la section d'investissement (R001) ;

2/ **Inscrit** la somme de **39 785,57 euros** en report à la section de fonctionnement (R002) ;

3/ **Charge** le Président de veiller à l'exécution de la présente délibération qui sera affichée et publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Et notification ou publication

Le Président

Pour extrait conforme

Le Président,



Michel ROSSI

Accusé de réception en préfecture
02B-262020571-20260429-de-290426-009-DE
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026